

2025

PIERREFIQU'INFOS

NUMÉRO 28

Le bulletin d'information officiel de la commune de Pierrefiques



Accueil en mairie
le lundi de 10h à 12h et de
14h30 à 16h
le jeudi de 10h à 12h et
de 14h30 à 18h

916 rue du village
76280 PIERREFIQUES
02.35.27.00.22
mairie@pierrefiques.net

Retrouvez l'actualité de la
commune sur le site internet
www.pierrefiques.fr et sur
l'application **Panneau Pocket**

LE MOT DU MAIRE

Chères Picornéennes, Chers Picornéens

C'est à l'occasion de ce débat d'année que je vous adresse mes vœux les meilleurs pour 2026.

Ces vœux seront les derniers de ma mandature et je tenais à vous faire savoir que j'ai pu plaisir à faire en sorte d'être à vos côtés selon vos besoins.

J'en profite pour remercier celles et ceux qui de diverses façons ont contribué à mener à bien ce mandat.

Alors Administrés, Élus, agents territoriaux,
Merci encore !

Rascal COURTÉJ

TRAVAUX ET ACHATS

INSTALLATION D'UNE DOUCHE

Une douche a été installée dans la salle communale fin août. Cet équipement permettra à l'agent communal de se doucher après sa journée de travail mais aussi d'accueillir des personnes dans de bonnes conditions en cas d'évènement majeur sur la commune.



EQUIPEMENT DE LA MULE

Comme vous l'avez vu dans le précédent Pierrefiqu'infos, la commune a investi dans un nouveau véhicule. Afin de protéger au mieux Bruno des intempéries et laisser l'intérieur du véhicule au sec, un système de bâches va être installé dans les semaines à venir, au niveau des côtés et de la lunette arrière.

Projets 2025 portés par le Maire et non retenus dans sa majorité par l'équipe municipale

Continuité du schéma d'enfouissement réseaux

La poursuite d'enfouissement des réseaux (énergie + télécommunications) "seconde tranche tronçon nord rue du village" n'a pu être commandée par manque d'intérêt à la majorité du conseil municipal

Achat d'un terrain constructible pour la commune

La commune avait l'opportunité de faire l'acquisition d'un terrain constructible en plein centre bourg. Le Maire s'était intéressé à cette vente avec l'idée d'y faire un verger, d'y installer une ou deux tables de pique-nique (proximité du GR 21 pour les randonneurs) ainsi qu'un espace jeux pour les enfants.

Il était également possible d'y créer quelques places de stationnement dans un parking paysagé, cette dernière opération étant entièrement prise en charge financièrement par la Communauté Urbaine.

Ce projet n'ayant également pas été retenu par le conseil municipal dans sa majorité, le terrain a trouvé un acheteur privé.

INFOS

TRAME VERTE - RAPPEL

Par délibération du 07 décembre 2023, le conseil municipal a acté une aide financière aux administrés souhaitant planter ou replanter des arbres fruitiers et/ou essences locales.

Ce sont déjà 4 foyers qui ont bénéficié de cette subvention et ce sont en tout 18 arbres de plantés à Pierrefiques !

Pour rappel, cette subvention est valable jusqu'en mars 2026, une fois par an et par foyer. Elle sera versée sur présentation d'une facture acquittée, d'un RIB, d'une photo des plantations et d'une attestation sur l'honneur. Le montant de l'aide est de 50% de la facture avec un plafond à 100€.

Ne tardez pas, nous acceptons les dossiers complets jusqu'à fin février.



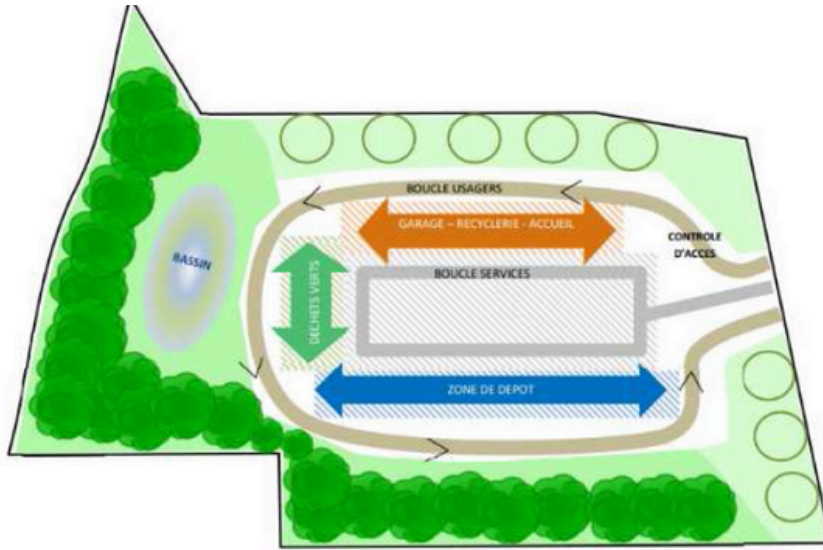
CENTRE DE RECYCLAGE DE CRIQUETOT

Comme évoqué dans le Pierrefiqu'infos précédent, le centre de recyclage de Criquetot est actuellement fermé pour des travaux de rénovation et de modernisation.

Voici un aperçu de ce futur centre qui devrait rouvrir ses portes en avril 2026.

Il sera équipé de 5 compacteurs, 4 bennes à plateau élévateur, 1 fosse à déchets verts, une recyclerie, un garage, d'un local pour les agents et d'une ferme photovoltaïque de 248 m².

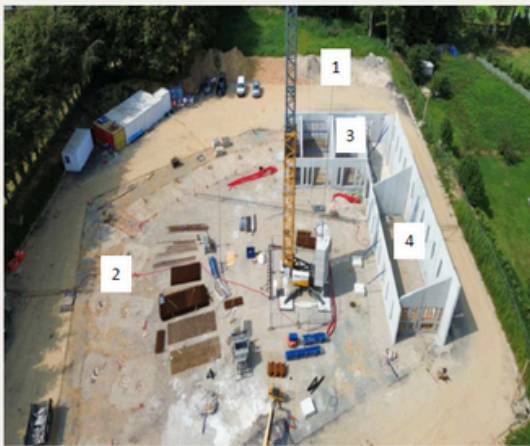
Schéma d'organisation spatiale



Vue d'ensemble du projet



Vue d'ensemble actuel



- 1- Plateforme déchets verts
- 2- Zone compacteurs
- 3- Locaux déchets spéciaux
- 4- Garage



- 1- Recyclerie
- 2- Locaux sociaux

2 applications à télécharger !

- **L'application Tri Pratik**



L'application *Tri Pratik* vous permet d'avoir toutes les informations relatives au tri et aux déchets.

Elle vous permet de connaître les jours de collecte des ordures ménagères et des bacs jaunes, de situer des points d'apports volontaires (verres, cartons, vêtements, etc.) et vous apporter des consignes de tri.

Des notifications personnalisées peuvent être activées afin de vous apporter des informations en cas par exemple de jours fériés, d'incidents, de changement de services, etc.

Vous pourrez également accéder en quelques clics au calendrier de collecte ou au guide du tri interactif si vous avez un doute sur le lieu de dépôt d'un déchet à recycler.

Cette application est bien entendu 100% gratuite.

- **L'application Cliiink**

L'application Cliiink vous permet d'obtenir des réductions et offres spéciales chez les commerçants grâce au tri de vos déchets "verre".



Comment ça marche :

- Je télécharge l'application sur mon smartphone ou je fais la demande d'une carte Cliiink auprès de la Communauté Urbaine (carte-ciiink@lehavremetro.fr)
- Je trouve un conteneur près de chez moi et je me connecte au dispositif installé par le biais de mon téléphone ou de ma carte
- Je dépose mes verres à recycler dans le conteneur. Doté d'un capteur, le système identifie le nombre de déchets et crédite mon compte en points
- Je trouve une enseigne ou un petit commerçant partenaire pour utiliser mes points transformés en réduction ou offre.

FESTIVITÉS

FETE DES MÈRES 06.06.2025



Moment convivial à la salle communale pour fêter les mamans mais aussi les papas!



GRILLADE 06.07.2025



La traditionnelle grillade à la ferme Coufourier a rassemblé une trentaine de personnes.

SPECTACLE DE NOËL 12.12.2025

Cette année, petits et grands ont assisté à un beau spectacle de magie !
Tout le monde a passé un agréable moment et a tenté, mais sans grand succès, de trouver les petites astuces de magicien !
Le Père Noël est ensuite venu rendre visite aux enfants et a distribué cadeaux et chocolats.





REPAS DES AÎNÉS 18.01.2025

Il y a quelques jours se tenait le repas des aînés de Pierrefiques.

Cette année, 22 personnes se sont retrouvées au restaurant Le Courtil à Criquetot l'Esneval pour partager un bon repas.
Moment apprécié de tous.



CITOYENNETÉ

TALUS, ÉLAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES

Bien que la commune fasse intervenir une entreprise 2 à 3 fois l'année pour faucher les talus, il appartient avant tout à chaque propriétaire d'en faire l'entretien.

De même, qu'en tant qu'administrés, nous sommes tous responsables de l'élagage des arbres et/ou coupe des haies qui ne doivent pas dépasser les limites de propriétés, interférer sur le domaine public, masquer les différentes signalisations ou encombrer les réseaux aériens de communication et d'énergie. Après mise en demeure par lettre recommandée et restée sans effet, le maire, dans le cadre de son pouvoir de police, peut faire procéder aux travaux d'office. Les frais afférents aux opérations étant à la charge des propriétaires ou locataires négligents.



BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Un **rappel** s'impose concernant l'interdiction totale et nationale du brûlage des végétaux. Le non-respect de cette directive peut vous exposer à une amende pouvant aller jusqu'à 450€ .

En dehors de cette mesure environnementale, cette interdiction a pour but également de limiter les risques d'incendie, d'autant plus que nous rencontrons de plus en plus de phénomènes de sécheresse.

Il en va également de votre sécurité.

DÉPÔTS ILLICITES

Pour rappel, les dépôts illicites (divers matériaux, déchets verts, cartons, etc.) **CONSTITUENT UN DÉLIT.**

Vous devez déposer vos déchets en déchèterie.

Nous vous rappelons également qu'un service de la Communauté Urbaine vous propose de venir chercher vos encombrants réutilisables (prendre RDV au 02 35 22 25 25) .

RAPPEL : NUISANCES SONORES

Un rappel des **plages horaires** pendant lesquelles les travaux de jardinage et de bricolage de plein air sont autorisés pour les particuliers (ne concerne pas les entreprises professionnelles) :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- les samedis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

FAITS DIVERS

OCTOBRE 2025

Une voiture a été volontairement déposée puis incendiée sur le chemin du GR21 (bois Pierrefiques/Beaurepaire). une enquête de gendarmerie a été ouverte.



RETOURNEMENT DE PRAIRIE / RUISSELLEMENTS INONDATIONS

JUIN 2025

Après s'être fermement opposée à une demande de retournement de prairie demandé par un agriculteur en octobre 2024 pour cause de risques importants d'inondation et de ruissellements et après 1 an et demi d'opposition à ce projet (diverses réunions avec la Sous-Préfecture, DDTM, Direction des routes), la commune de Pierrefiques a obtenu gain de cause.

Comme annoncé et suite au retournement de prairie effectué par l'agriculteur malgré l'interdiction, les prévisions sont malheureusement devenues des faits. L'agriculteur a été contraint de remettre la prairie en herbe, suite à l'écoulement de boue au centre de vacances (AFGA) au mois de juin 2025.



INFOS PRATIQUES

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

Les **ordures ménagères (bac gris)** sont enlevées chaque **vendredi** en matinée, les **déchets recyclables (bac jaune)** le **mercredi**. En cas de jours férié, la collecte est reportée au samedi suivant.

Les bacs sont à sortir la veille au soir et à rentrer après le passage du camion.

Contact à la maison du territoire -

Tél : 02.35.27.27.00

CENTRE DE RECYCLAGE CRIQUETOT



Le centre de recyclage étant en travaux, le dépôt des déchets verts uniquement se fait sur la plateforme zone artisanale de l'Ormerie, route de Vergetot.

Pour les autres déchets, vous devez vous rendre aux autres centres de recyclage de la Communauté Urbaine.

SERVICE DE GESTION COMPTABLE

Les locaux du Trésor Public de Criqueot étant fermés, vous devez maintenant vous adresser au SGC d'Harfleur aux horaires suivants :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : **9h - 12h**
- mardi et jeudi : **14h - 16h** uniquement sur rendez-vous.

Tél : 02.35.45.40.66

LA MAISON DU TERRITOIRE, UN VRAI ALLIÉ POUR VOS DÉMARCHES AU QUOTIDIEN

VOUS ACCOMPAGNE DANS

VOTRE QUOTIDIEN

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Nos agents vous accompagnent pour effectuer vos démarches administratives : demande de RSA, actualisation Pôle emploi, prime d'activités, permis de conduire, carte grise, déclaration d'impôt, point d'accès au droit...

FAMILLES



Un seul lieu pour vous permettre d'accéder à vos démarches du quotidien : Caisse de retraite, AGIRC-ARRCO, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutualité Sociale Agricole.

AIDE AUX SÉNIORS



Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) informe, conseille et oriente les personnes âgées et leurs familles. Un nouveau service se met en place avec la permanence d'une coordinatrice gérontologique les vendredis après-midi.

SANTÉ



Accédez à ce service de transport à la demande pour personnes à mobilité réduite. Un médecin vous reçoit, évalue votre handicap et propose des solutions adaptées.

PERMANENCES

Tous les deux mois sur rendez-vous auprès du Service santé au **02 35 22 24 06**



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Nous vous informons sur les éco gestes, les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables.

PERMANENCES

Criqueot-l'Esneval
1^{er} et 3^e mercredis du mois
Saint-Romain-de-Colbosc
2^e et 4^e mercredis du mois

VOUS APPUIE DANS

VOS PROJETS

URBANISME



Nous vous conseillons sur la faisabilité de vos projets de construction ou d'aménagement, avant le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

PERMANENCES

Sur rendez-vous
Criqueot-l'Esneval
au **07 76 72 94 09**
Le mardi de 9h à 12h
et le jeudi de 14h à 17h
Saint-Romain-de-Colbosc
au **02 35 13 51 01**
Les lundi et mercredi de 14h à 17h,
et les mardi et jeudi de 9h à 12h

EMPLOI JEUNES



La Mission Locale accueille et accompagne les jeunes entre 16 et 25 ans dans leur recherche d'emploi et de formation.

RENSEIGNEMENTS

Du lundi au vendredi
Criqueot-l'Esneval
au **02 35 27 28 09**
Saint-Romain-de-Colbosc
au **02 35 30 45 33**

PROJET TRAVAUX



Venez rencontrer l'architecte conseil du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme Environnement), il vous orientera dans vos choix et vos démarches en matière de construction.

PERMANENCES

Sur rendez-vous au **02 35 72 94 50**
Criqueot-l'Esneval
Les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, le matin
Saint-Romain-de-Colbosc
Les 3^e et 5^e jeudis du mois

HABITAT / RÉNOVATION



Bénéficiez d'un accompagnement sur-mesure gratuit et indépendant, de conseils techniques et d'une aide aux financements de vos projets. Pour tous les propriétaires sans condition de ressources.

PERMANENCES

Criqueot-l'Esneval
Les 2^e et 4^e mercredis du mois
Saint-Romain-de-Colbosc
Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois

La Maison du Territoire propose également des permanences d'information juridique pour vous aider et vous orienter sur vos droits dans divers domaines : logement, famille, travail, consommation, conflits de voisinage, mesures de protection des majeurs, droit pénal, successions, propriété et urbanisme, droit des étrangers, démarches et formalités.

MAISON DU TERRITOIRE
28 route de Vergetot
76280 CRIQUETOT L'ESNEVAL
02.35.27.27.00

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous emménagez sur la commune ou vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale et vous souhaitez vous inscrire? Prenez rendez-vous en mairie ou inscrivez-vous en ligne sur www.service-public.fr



Vous avez jusqu'au 04 février 2026 pour vous inscrire en ligne et jusqu'au 06 février par papier à la mairie afin de pouvoir voter aux élections municipales

SUBVENTIONS COMMUNALES

Ticket sport

Tout adolescent de 6 à 18 ans pratiquant une activité sportive ou culturelle peut bénéficier d'une aide de 50€ par an. Pour en bénéficier, présentez-vous à la mairie avec une attestation d'adhésion justifiant de l'activité exercée, la facture acquittée, d'un RIB et d'un justificatif de domicile.

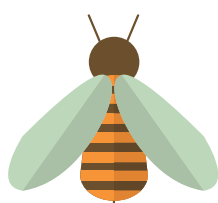
Stage natation

La piscine de Criquetôt propose des stages d'initiation à la natation pendant les vacances scolaires pour les enfants à partir de 6 ans (du CP au CM2).

La commune prend en charge l'intégralité de la facture sur présentation de la facture acquittée, d'un RIB et d'un justificatif de domicile.

Transport scolaire pour les enfants scolarisés au collège

La commune participe au transport scolaire de vos enfants scolarisés au collège à hauteur de 30€. Pour en bénéficier, vous devez fournir une attestation de paiement, un justificatif de domicile ainsi qu'un RIB.



ALLO-GUEPES 76

En cas de présence d'un nid de guêpes, frelons européens ou asiatiques sur votre habitation, une dépendance ou sur votre terrain, la commune participe à la prise en charge de la facture. Vous devez d'abord contacter la mairie, M. le Maire ou le 1er adjoint afin de vous valider la prise en charge. M. Mathieu Dodelin sera ensuite contacté au 06 27 75 96 55 ou bien à l'adresse mail allo-guepe76@sfr.fr pour fixer un rendez-vous.

RECENSEMENT MILITAIRE

Il est OBLIGATOIRE pour tous les jeunes, dans les trois mois qui suivent leur 16eme anniversaire, de venir en mairie du domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille des parents, une facture récente au nom des parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française, pour être recensé.

Une attestation de recensement vous sera délivrée en mairie. Elle vous sera demandée pour vous inscrire aux examens et auto-école notamment, et permettra à l'INSEE de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales.

URBANISME

Tous travaux (agrandissement, création d'un abri de jardin,, ravalement de façade, abattage d'arbres...) doivent être déclarés soit par un permis de construire, soit par une déclaration préalable et en adéquation avec les règles d'urbanisme de la commune.

Les dossiers (CERFA) sont à demander en mairie ou disponibles sur le site www.service-public.fr/ rubrique logement.

Vous devez ensuite déposer le dossier papier en mairie ou bien sur le portail prévu à cet effet : <https://gnau.lehavreseinemetropole.fr/gnau/#/>

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question à ce sujet.

